

# SERVICE DU CIRQUE, DES ARTS FORAINS ET DE LA RUE

L'année 2016 en chiffres

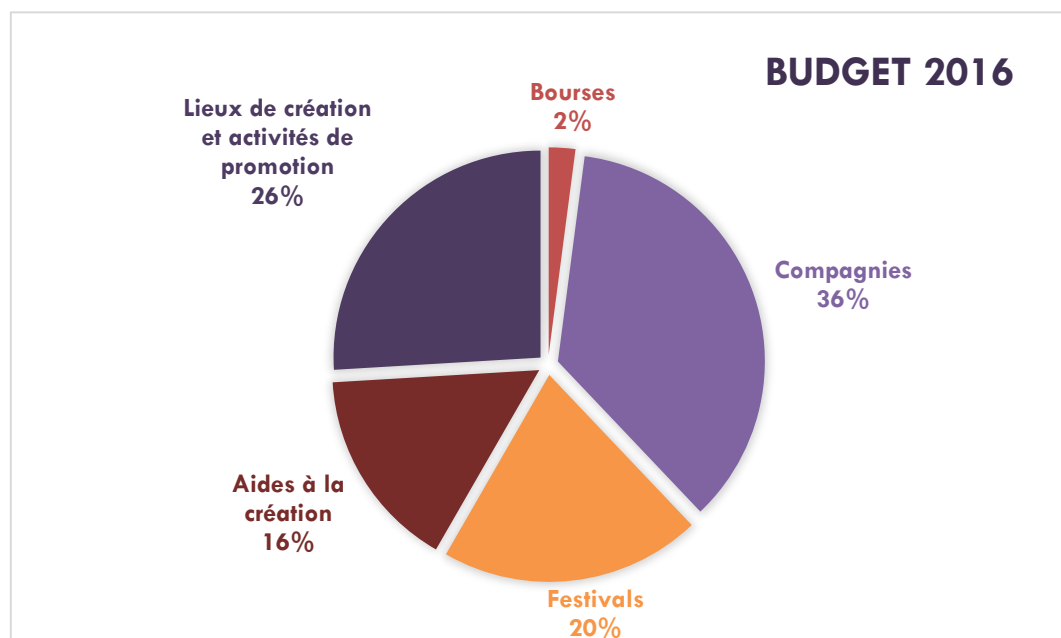


## 1. LES SUBVENTIONS

En 2016, le budget total final consacré aux Arts du Cirque, forains et de la Rue s'élevait à **1.353.000 €**.

Suite à différentes répartitions budgétaires, il a été réparti de la manière suivante :

- Bourses : 28.000 € ;
- Compagnies : 485.000 € ;
- Festivals : 276.000 € ;
- Aides à la création : 213.000 € ;
- Lieux de création et activités de promotion : 351.000 €.



## 1. Les bourses

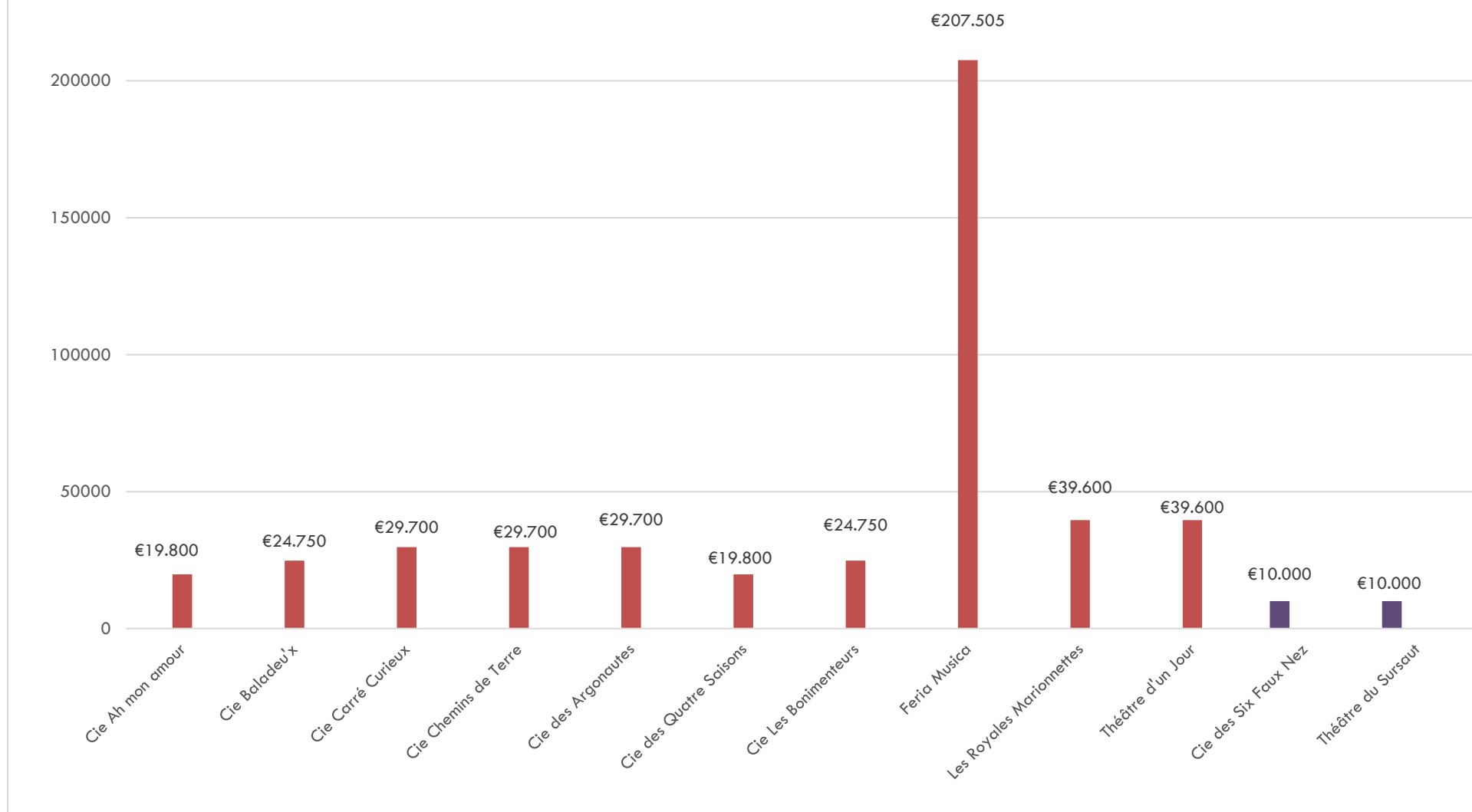
En 2016, 16 bourses ont été attribuées pour des périodes de formation ou de recherche, ainsi qu'en tant que soutien complémentaire à la création. 4 demandes ont été refusées.

## 2. Les compagnies

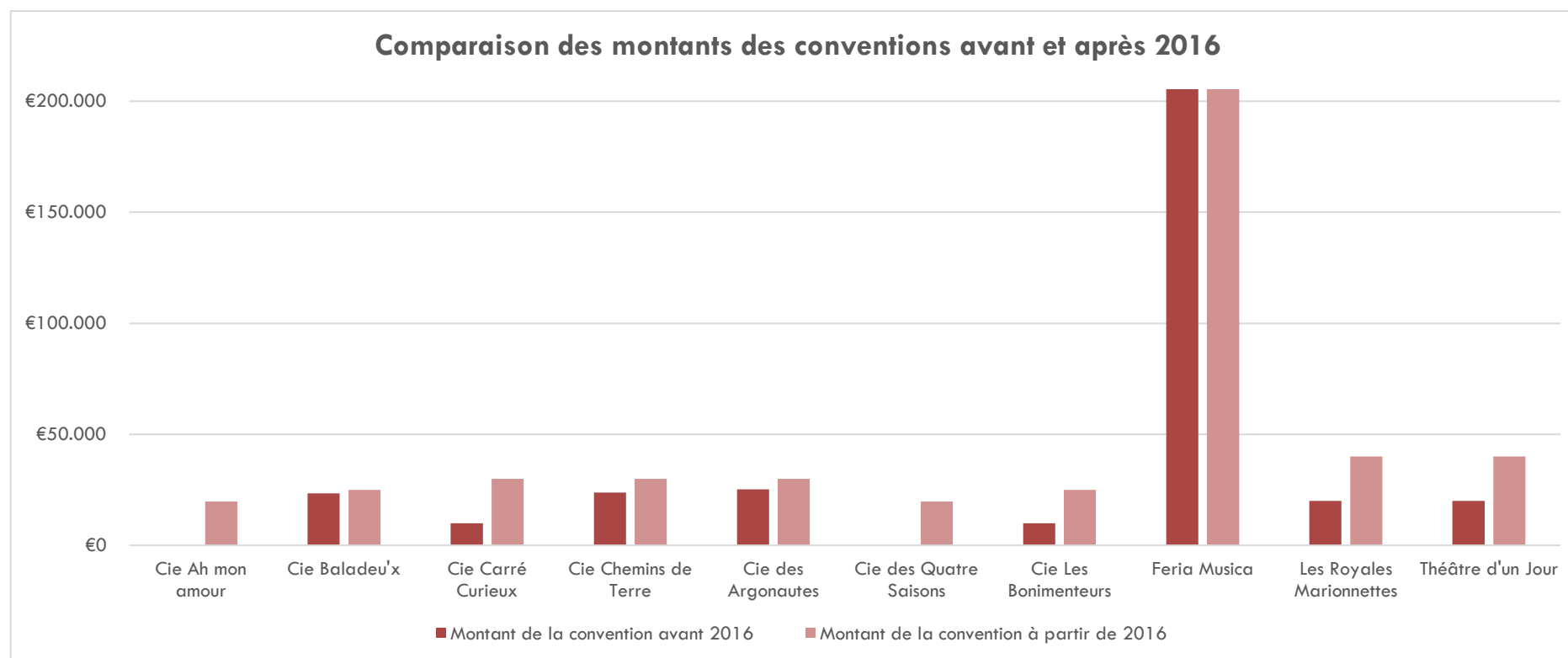
En ce qui concerne les compagnies, 12 opérateurs ont été soutenus pour leur fonctionnement, soit via une convention ou un contrat-programme (10 compagnies), soit via une aide ponctuelle (2 compagnies). 2 dossiers de demande de convention ont reçu un avis négatif de la part du Conseil et de la Ministre.



## Subventions reçues en 2016

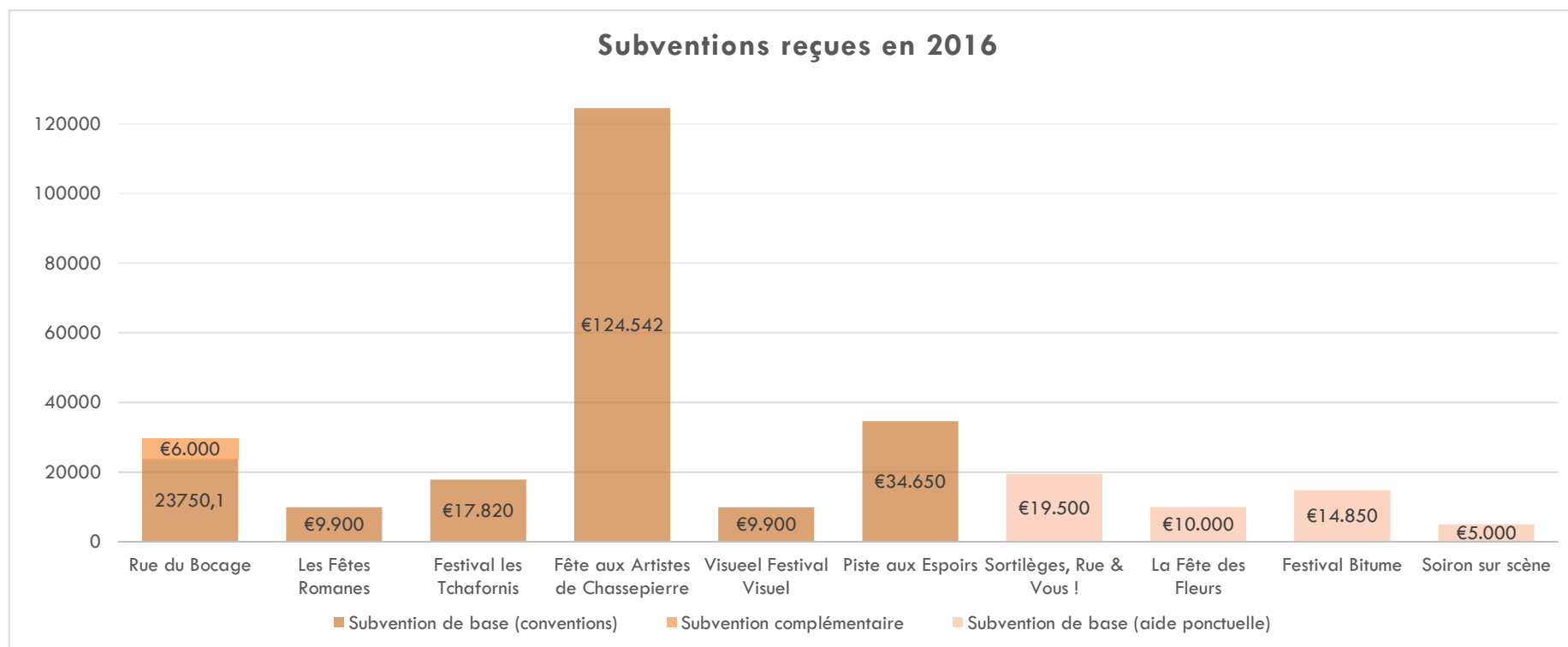


Les compagnies ont également bénéficié d'une revalorisation en 2016. Certaines de celles qui étaient déjà conventionnées ont vu leur subvention augmenter, tandis que deux compagnies ont été, pour la première fois, soutenues sous la forme d'une convention. A noter, la situation particulière du Théâtre d'un Jour, qui a vu sa convention interrompue pour un an en 2015 et a alors été soutenu via une aide ponctuelle de 20.000€. Une nouvelle convention a été signée en 2016.



### 3. Les festivals

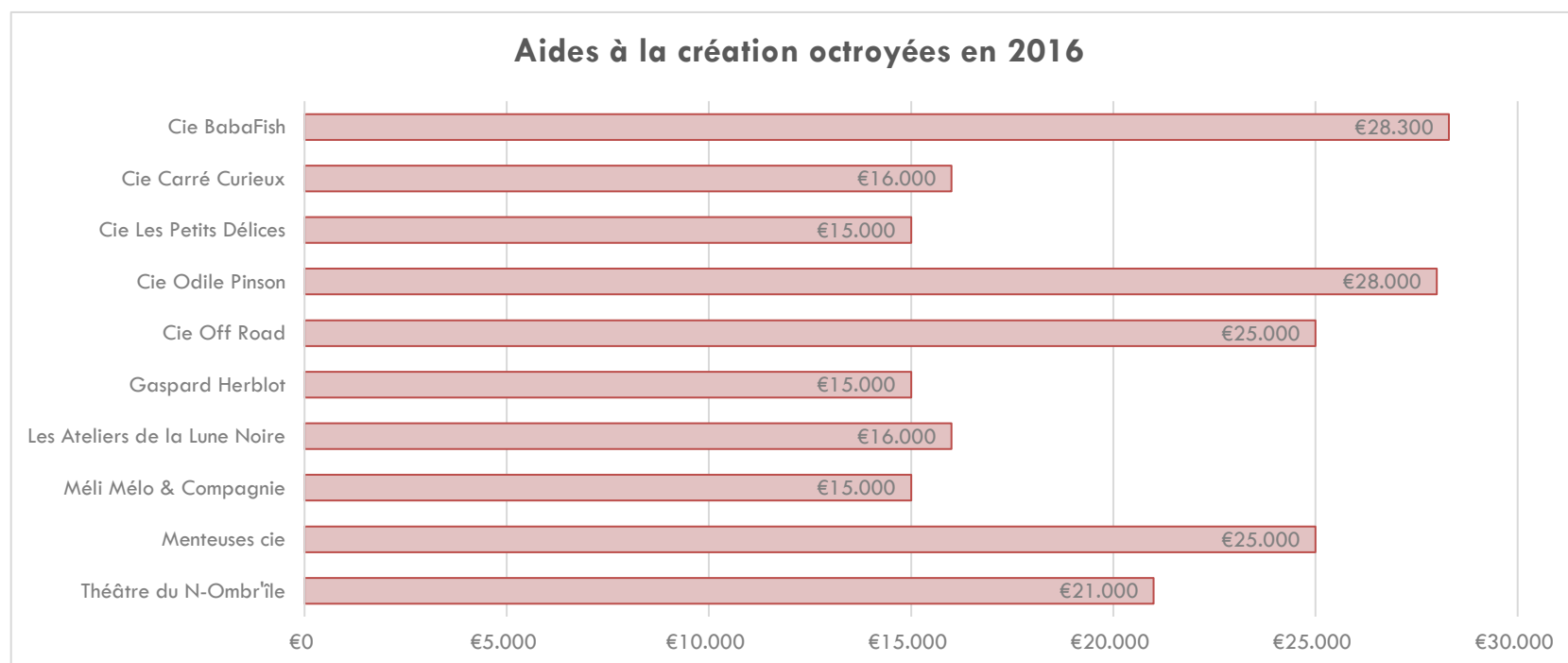
10 festivals ont reçu une aide en 2016. Parmi ceux-ci, 7 bénéficiaient d'une convention. Les trois derniers ont reçu une aide ponctuelle pour l'édition 2016 du festival. La majorité de ces événements est soutenue de manière récurrente, d'année en année. Par ailleurs, deux demandes de subvention ont été refusées.



## 4. Les aides à la création

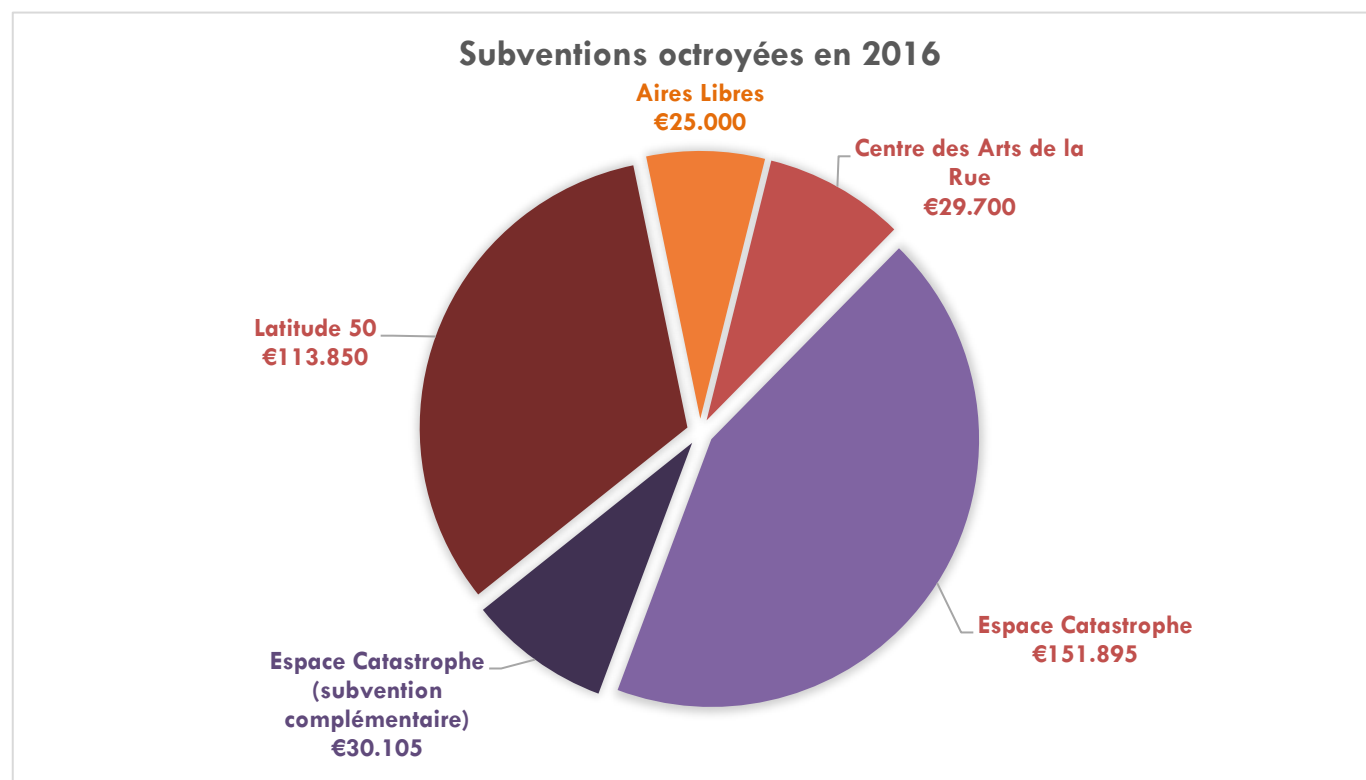
19 demandes d'aides à la création ont été introduites en 2016. Ce nombre de demandes est particulièrement bas si on le compare aux années précédentes et à l'année suivante.

10 projets ont été soutenus et ce pour un montant total de 204.300€. Les montants accordés varient entre 15.000€ et 28.300€.



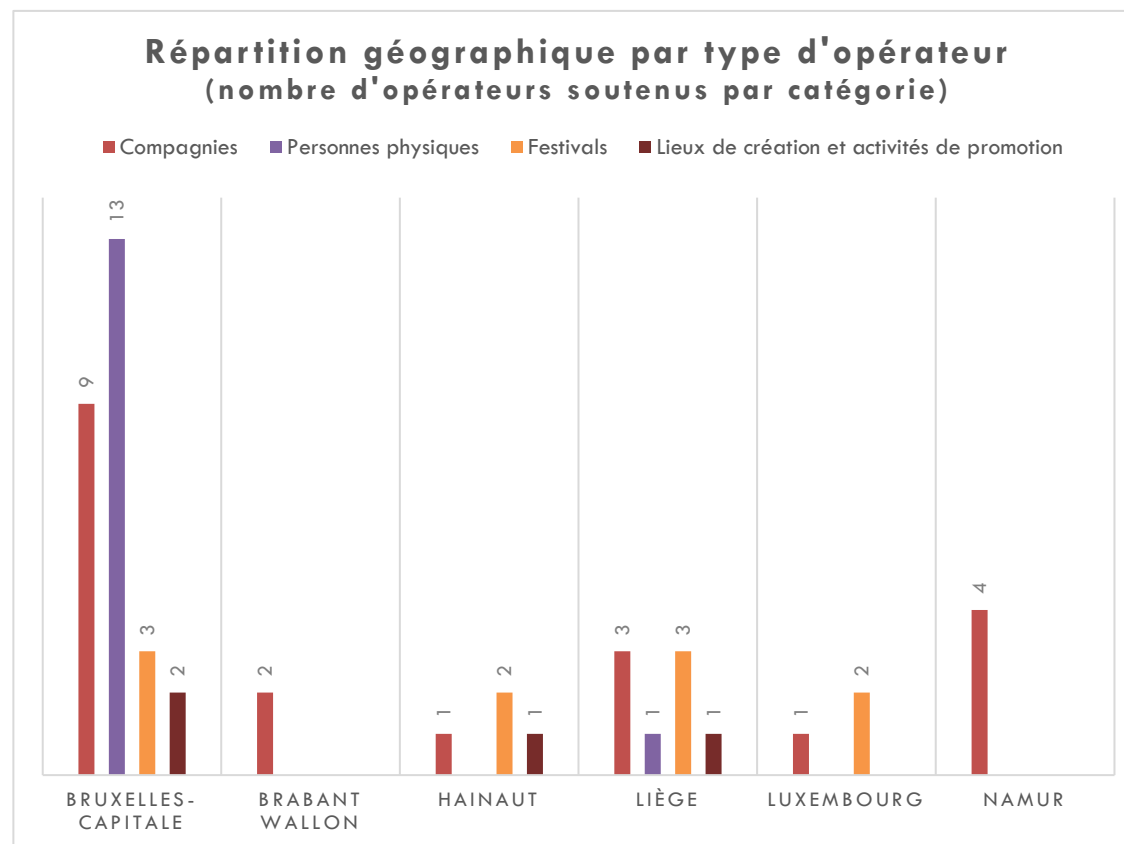
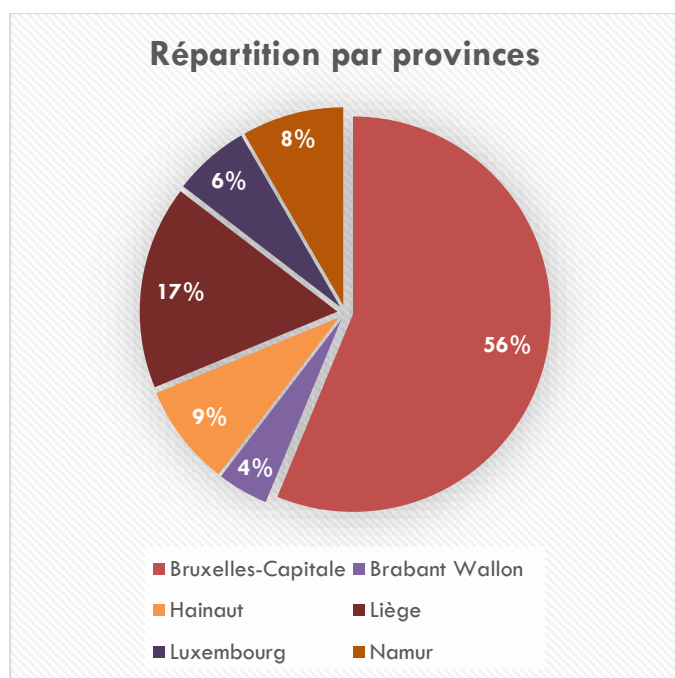
## 5. Les lieux de création et les activités de promotion

Enfin, 3 lieux de création ont été soutenus, bénéficiant tous d'une convention. Une aide ponctuelle a également été accordée à la Fédération du secteur, *Aires Libres*. Une seule demande de convention a été refusée.





## 6. Répartition géographique des opérateurs soutenus en 2016 (toutes catégories confondues)



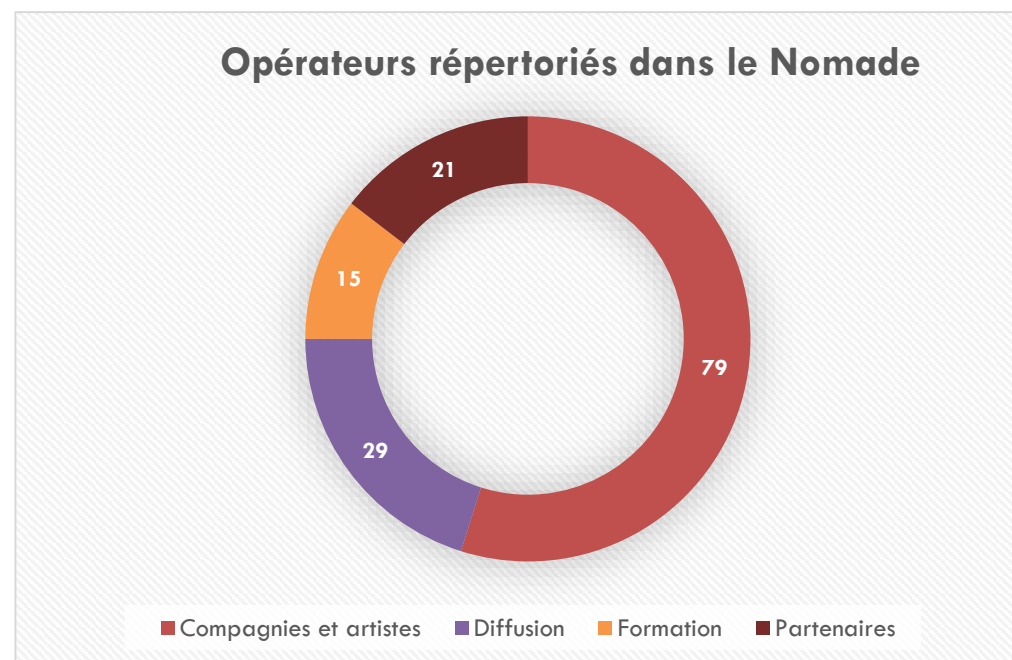
## 2. LE NOMADE

Le Nomade - guide des arts du cirque, forains et de la rue - a connu en 2016 sa quatrième édition, désormais en ligne !

Ce nouveau format permet au guide d'évoluer et d'être mis à jour régulièrement. Dans le courant de l'été 2017, une communication spécifique a été lancée, appelant les opérateurs répertoriés à vérifier que leurs données soient à jour, entre autres.

Le Nomade se divise en quatre catégories : compagnies et artistes, diffusion, formation et partenaires. Celles-ci sont bien fournies, puisque le Nomade regroupe quelques :

- 79 compagnies et artistes ;
- 29 opérateurs spécialisés dans la diffusion (12 festivals spécifiques au secteur, 5 festivals pluridisciplinaires, 7 structures de diffusion et 5 agences de diffusion) ;
- 15 organismes de formation ;
- 21 partenaires (10 compagnons de route, 6 personnes ressources et 5 lieux de création).



### 3. AUTRES CHIFFRES 2016

Pour information, le **Conseil pour les Arts du Cirque, forains et de la Rue s'est réuni à 11 reprises** entre janvier et décembre 2016, à raison d'en moyenne une réunion par mois, excepté pendant l'été.

L'activité du Service du Cirque, des Arts forains et de la Rue ne se limite pas au suivi de l'Instance d'avis.

A la date du 31 juillet 2017, **117 reconnaissances sont en cours**. Un important travail de renouvellement a été effectué à partir de fin 2015 et, depuis, ce ne sont pas moins de 28 reconnaissances qui ont été renouvelées de manière tacite. 20 nouvelles demandes ont été introduites en 2016 (23 demandes supplémentaires en 2017).

Par ailleurs, le Service travaille en étroite collaboration avec les autres Services de la Création Artistique et plus largement de l'Administration Générale de la Culture. Il a notamment été amené à travailler sur **deux dossiers de demande de spécialisation auprès de la Direction des Centres culturels**, à savoir le Centre Culturel du Brabant Wallon et la Maison Culturelle d'Ath.

Le Service collabore également de manière régulière avec plusieurs institutions externes, comme WBTD, WBI, La Bellone, le Circuscentrum, Artcena, Circostrada, etc.

En décembre 2016, une journée consacrée à la mise en scène et dédiée aux professionnels du secteur a été organisée à l'Académie royale de Belgique avec une soixantaine de participants.

De plus, il réalise un travail d'accompagnement quotidien des opérateurs, travail difficilement chiffrable mais qui représente une part non négligeable des tâches effectuées.

Enfin, les membres du Service du Cirque, des Arts forains et de la Rue tiennent à être présents sur les événements du secteur, que ce soient des rencontres, des festivals ou des représentations. En 2016, ils ont participé à plus de **25 événements** (festivals, représentations, etc.).

#### 4. GRANDES TENDANCES 2017

Le 1<sup>er</sup> semestre fut majoritairement consacré à l'application du nouveau Décret des Arts de la Scène. Quelques 21 demandes de contrat-programme et 7 demandes d'aides pluriannuelles ont été introduites pour le 16 janvier 2017. De janvier à mai, le Conseil pour les Arts forains, du Cirque et de la Rue s'est réuni à 7 reprises.

L'année 2017 a également montré une forte augmentation des demandes d'aides à la création, si l'on compare avec les années précédentes. 35 dossiers ont été introduits et la création de 16 spectacles a été soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les décisions liées à d'autres types de subventions pour l'année 2017 ne sont pas toutes clôturées. Nous ne pouvons donc pas encore communiquer de chiffres précis par rapport à celles-ci.